
Prises de position de Jean-Philippe Delcamp, élu Lutte Ouvrière au Conseil municipal de Langon ...

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 30 juin à la salle Mourlanne.



Nous avons en premier à valider le compte-rendu du Conseil Municipal précédent. Or dans le compte-rendu proposé, on me fait dire le contraire de ma déclaration. Par exemple, on me fait dire que je me situe « dans la continuité de la liste de Jérôme Guillem »... J'ai demandé le remplacement de ce résumé par celui-ci : « La parole est donnée à Monsieur Jean-Philippe DELCAMP. Il indique comment il conçoit son rôle comme conseiller municipal de la liste « Lutte ouvrière-Faire entendre le camp des travailleurs » : il veut être la voix de tous ceux qui appartiennent au monde du travail, de ceux qui, pendant la période de confinement, ont été en première ligne, les infirmières, les aides-soignants, tout le personnel des hôpitaux, les éboueurs, les aides-à-domicile, les employés des supermarchés, et bien d'autres ! Il affirme que la gauche comme la droite sont responsables de toutes les attaques contre la Santé. Comme élu, il veut être un point d'appui pour tous ceux qui voudront faire entendre leur colère devant la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, tous ceux qui voudront s'organiser collectivement. »

BUDGET UNIQUE LANGON : UN BUDGET PAYÉ PAR LES CLASSES POPULAIRES, SOU MIS AU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT ET AU POIDS DES BANQUES

Ce Conseil Municipal était surtout centré sur le vote du budget unique de la Commune. Au-delà des chiffres, c'est un budget politique qui est décidé en fonction des choix politiques de la majorité. Ce ne sont pas les nôtres. J'ai voté par principe contre. Une bonne partie du budget, ce sont les classes populaires qui le paient. Par contre, une partie du budget public permet d'aider le privé, notamment le patronat du BTP, à travers les gros travaux.

Dans mon intervention, j'ai aussi dénoncé le fait que les choix budgétaires laissés aux municipalités ne sont pas de vrais choix : au niveau national, l'Etat réduit à la portion congrue les collectivités locales, et en particulier les mairies, en réduisant leurs recettes mais en réduisant aussi les aides censées compenser ces pertes. En fait, l'Etat fait des économies au détriment des collectivités locales et au détriment des services publics pour arroser plus largement le grand patronat à coups de milliards. De plus, les banques pèsent sur les finances des communes. Il est vrai que, à Langon, le taux de la dette n'est pas aussi lourd que dans beaucoup de communes (679 € par habitant contre 846 € en moyenne pour des villes de taille équivalente). Mais les banques pèsent aussi ici : le poids des charges financières s'élève quand même à 146 509 €, avec en plus des prêts à taux variables pris auprès de DEXIA pour plus de 1 000 000 €. Ce sont de tels prêts qui ont amené quelques communes au bord de la faillite.

Sur les taux d'imposition (taxes d'habitation et taxe foncière), j'ai voté contre. Comme le dit l'Internationale : « L'impôt saigne le malheureux ». Même s'ils n'ont pas augmenté par rapport à 2019, les impôts continuent à peser sur les classes populaires, et plus particulièrement dans la situation actuelle.

Sur le vote des indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints, le document proposé est un modèle d'hypocrisie. Au lieu de donner les montants en euros, on ne nous indique que des % sur des indices. Il a fallu les demander pour savoir les montants : le maire percevra une indemnité brute mensuelle de 2 080 euros. Les huit adjoints : 880 euros. Les conseillers délégués : 420 euros. Je me suis abstenu.

CONTRE LE SYSTÈME D'APPEL D'OFFRE

Une commission d'appel d'offres est proposée. La mairie m'a proposé d'en faire partie en tant que suppléant du représentant de la droite, Didier Sendres. J'ai demandé à retirer mon nom. Nous sommes contre ce système d'appels d'offres. Les marchés publics sont le plus souvent l'occasion pour de nombreuses entreprises,

COMMISSION

Je me suis inscrit dans une des commissions, celle consacrée à la Solidarité, vie des quartiers, logement social et santé. Il n'y a pas grand-chose à attendre de ces commissions, surtout en étant minoritaire. Celle-ci me permettra juste d'avoir accès à des informations.

VOTE POUR

J'ai voté pour les subventions aux associations (diverses, culturelles et sportives).

J'ai voté aussi pour la demande de subvention (47 217 €) auprès du Fonds Départemental à l'Équipement des Communes. Cette subvention participe aux coûts des travaux prévus d'un montant total de 167 646,84 €. J'ai quand même posé la question des travaux engagés : toit du cinéma (le local appartient à la mairie mais le cinéma a été repris par la société Grand Ecran) ; travaux engagés autour du ponton, celui-ci fait partie des « grands » projets pour relancer le tourisme... on peut s'interroger sur les choix... et craindre que ce ne soit une nouvelle mouture du Passage Gourmand !

La Mairie a mis en place un chéquier d'un montant de 100 € en direction des élèves de CM2 entrant en 6^{ème}. Ils sont utilisables auprès des associations sportives et culturelles. J'ai voté pour.

et notamment le BTP, de faire des profits avec l'argent public. Nous sommes pour que les travaux soient faits à prix coûtant, sans marges de profits, et pour exiger l'ouverture des livres de compte pour le vérifier. Pour le vote, je me suis abstenu comme pour la création de la commission permanente de délégation de service public, pour les mêmes raisons.

COMME LES PATRONS...

Le Maire propose une prime exceptionnelle Covid aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires et contractuels. Le montant n'est que de 250 € pour ceux ayant travaillé de 37 à 20 jours et de 180 € de 19 à 8 jours. J'ai dénoncé le montant ridiculement bas de cette prime et le fait qu'elle ne sera pas donnée à tous les agents. La Mairie se comporte ainsi comme n'importe quel patron. J'ai rappelé que nous ne sommes pas pour les primes, mais pour l'augmentation des salaires. Je me suis abstenu.

... ET UN CADEAU AUX PATRONS

Il existe une taxe locale sur la publicité extérieure. Le Maire propose un abattement de 25 % au prétexte « d'aider le commerce local dans cette période difficile du Covid ». Le représentant de la droite a bien évidemment demandé que cette taxe soit purement et simplement supprimée. Le Maire met en avant le petit commerce mais en réalité ceux qui vont le plus profiter de cet allègement, ce sont les grosses entreprises, les Leclerc, Intermarché et autres Super U, ceux qui ont déjà largement profité pendant toute cette période. Comme le

gouvernement, la Mairie fait un cadeau aux grandes entreprises, un cadeau d'un montant de 45 000 €. J'ai dénoncé cette aide et voté contre. Le Maire s'est vanté que la décision d'instituer cette taxe ait été prise par l'équipe municipale à laquelle il appartenait, la présentant comme une mesure de « gauche ». J'ai répondu que, pour nous, ce n'est pas seulement taxer les grandes entreprises qu'il fallait mais les exproprier parce qu'elles conduisent l'économie à la faillite.

Vendredi 7 août et Samedi 8 août

Les militants de Lutte Ouvrière seront présents à Langon

- De 10h 30 à 12h 30 Place Kennedy (et sur le marché le vendredi)
- De 16h 30 à 18h 30 Place Kennedy

Ce sera l'occasion de venir nous retrouver, discuter de l'actualité et de comment faire entendre le camp des travailleurs.

Pour nous contacter : 06 79 05 24 52

LOSudGironde@gmx.fr



facebook.com/jeanphilippe.delcamp.3

Visitez le site de Lutte Ouvrière :

<http://www.lutte-ouvriere.org>